

Département de la Drôme

Arrondissement de Nyons

**Mairie de VALOUSE**

**26110**

Tel : 04.75.27.75.92

**Procès-verbal du conseil municipal  
du 12 juillet 2025**

Présents : Mesdames Amar Janine, Roussin Christine, Messieurs Basquin Lilian, Brochec Frédéric, Bur Frédéric, Lievaux Emilien, Miranda Raphael.

Absents : 0

Excusés : 0

Secrétaire de séance : Lievaux Émilien.

**Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du CR du dernier conseil.
- 2/ Reversement dotations de voirie.
- 3/ Facturation de l'eau.
- 4/ Lettre préfet sur rendement du réseau d'eau. RQPS 2024
- 5/ Devis Agedi.

**Questions diverses :**

- Compte-rendu des délégations.
- Rapport d'activité SDED
- Divers

**1 :** La séance commence avec la lecture et approbation du compte rendu du dernier conseil de juin.

**2 : Reversement dotation voirie.**

Le montant de l'enveloppe de l'année dernière est de 31055 euros.

Les travaux de cette année sont fixés à environ 32000 euros. Pour ce budget il est prévu de refaire la montée du chemin de Marinon en enrobé et des portions du chemin de granges basses. Également prévu, le débroussaillage des bords de chemins sur 3 mètres de large. Il est décidé de reverser la somme de 3000 euros de dotation à la COMCOM.

**3 : Facturation de l'eau.**

Un point est fait pour clarifier la facturation de l'eau sur les éléments de divergences entre la commune et le hameau de Valouse. Il est décidé de facturer les compteurs collectifs différemment des autres et ce, pour une part fixe de 2 280€/an.

**4 : Lettre préfet sur rendement du réseau d'eau.**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2023 indique pour la commune un rendement en dessous du minimum (60%). Pour 2024, la commune a un rendement de 87,9 %.

## **5 : Devis Agedi.**

Le conseil prend connaissance du devis pour un nouveau logiciel de solutions informatique et numérique. Le coût chez Agedi qui est un syndicat est de 4050 euros la première année et 549 euros les suivantes. L'actuel chez JVS coûte 3000 euros /an à la commune. Le conseil opte donc pour ce changement.

## **Questions diverses :**

- > Le conseil a pris acte du rapport d'activités du SDED.
- > Organisation du cimetière : La préfecture demande aux communes de faire des prévisions sur les emplacements dans leurs cimetières pour ainsi anticiper les taux d'occupations et les besoins de nouveaux cimetières. Le conseil fait un tour rapide des éventuels besoins et de la place disponible. Il est également évoqué la création d'un ossuaire pour le déplacement des plus anciennes concessions.
- > SDTV : Il n'y aura plus de réparation sur les relais TV TNT.
- > Fibre : Les travaux d'acheminement de la fibre reprendront en 2026. Concernant les conventions avec les différents propriétaires de la commune, une réunion d'information, d'explication avec une personne de chez ADN est proposée le 9 ou 10 septembre 2025. Ceux qui sont concernés par une convention sont attendus. La date et l'heure seront précisées.

Fin de la séance à 12H.